



Plan d'études 2015-2016 de la Maîtrise (Ma) en Traduction – Mentions

Mentions		Domaines de l'enseignement	Traduction argumentée et révision (tronc commun)	Traduction spécialisée	Spécialité	Traductologie	Technologies de la traduction	Mémoire	Options	TOTAL
Traduction spécialisée *	1L		15	20	20	10	10	25	20	120
	2L		30	35	15	5	5	25	5	120
	3L		45	40	10	-	5	20	-	120
Traduction spécialisée - orientation traduction juridique **	1L		15	20	20	10	10	25	20	120
	2L		30	35	15	5	5	25	5	120
Traductologie	1L		15	10	5	35	10	25	20	120
	2L		30	20	5	30	5	25	5	120
Technologies de la traduction	1L		15	10	5	10	35	25	20	120
	2L		30	20	5	5	30	25	5	120

Les chiffres indiqués dans le tableau représentent le nombre de crédits ECTS.

Toutes les langues de la FTI sont proposées comme langues A, sauf le russe, et comme langues B, sauf l'arabe.

*Seule la mention « Traduction spécialisée » existe en une, deux ou trois langues passives (L).

**La mention « Traduction spécialisée – orientation traduction juridique » est proposée aux étudiants ayant obtenu les crédits suivants :

- Avec une langue passive : 10 crédits en traduction juridique, 25 crédits en droit (crédits en spécialité et options), 25 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé.
- Avec deux langues passives : 20 crédits en traduction juridique, 15 crédits en droit (crédits en spécialité et/ou options), 25 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé.

N.B. Par souci de lisibilité, l'emploi du masculin comprend les femmes et les hommes dans l'ensemble de ce document.

Enseignements dispensés dans le cadre de la Ma

Domaine de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement
Traduction argumentée et révision	Traduction argumentée B1-A
	Traduction et révision B1-A
	Traduction argumentée B2-A
	Traduction et révision B2-A
	Traduction argumentée B3-A
	Traduction et révision B3-A
Traduction spécialisée	Traduction juridique B1-A – Cours 1
	Traduction juridique B1-A – Cours 2
	Traduction juridique B2-A – Cours 1
	Traduction juridique B2-A – Cours 2
	Traduction juridique B3-A – Cours 1
	Traduction juridique B3-A – Cours 2
	Traduction économique B1-A – Cours 1
	Traduction économique B1-A – Cours 2
	Traduction économique B2-A – Cours 1
	Traduction économique B2-A – Cours 2
	Traduction économique B3-A – Cours 1
	Traduction économique B3-A – Cours 2
	Enseignement selon le programme du département / de l'unité : traduction technique et scientifique ; traduction littéraire
Spécialité	Droit – Droit international
	Droit – Organisations internationales
	Droit – langue A – Cours 1
	Droit – langue A – Cours 2
	Économie 1
	Économie 2
	Économie 3
	Economie du multilinguisme
	Politiques linguistiques
Techniques langue A	
Traductologie	Histoire de la traduction
	Théories contemporaines de la traduction
	Épistémologie et méthodologie de la recherche
	Traduction audiovisuelle
	Critique des traductions
	Séminaire de traductologie
	Traduction et subjectivité

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Domaine de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement
Technologies de la traduction	Terminologie
	Terminographie
	Terminotique
	Traduction assistée par ordinateur
	Traduction automatique 1
	Traduction automatique 2
	Ingénierie linguistique
	Corpus pour la traduction
	Localisation et gestion de projet
	XML et documents multilingues
	Séminaire de recherche

Options	Stage de traduction spécialisée
	Stage relevant du TIM
	Peuvent en outre être validés comme option : <ul style="list-style-type: none"> - les cours Ma à la FTI qui ne sont pas validés dans les domaines d'enseignement susmentionnés ; les cours de traduction doivent correspondre à la combinaison linguistique de l'étudiant ; - d'autres enseignements de l'UNIGE (pertinents par rapport à la mention choisie), sur proposition de l'étudiant et après approbation de la conseillère aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité ; - des cours dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant et après approbation de la conseillère aux études et du directeur de département ou du responsable d'unité.

Certains cours communs peuvent être dispensés en français et/ou en anglais. Voir le descriptif dans le programme des cours en ligne.

Nombre de crédits par enseignement : 5 (à l'exception des cours de traduction argumentée et révision : 7,5).

Nombre de crédits pour le mémoire :

25, à l'exception de la mention Traduction spécialisée – 3 langues passives (20 crédits).

Mention Traduction spécialisée – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Traduction spécialisée	20
Traduction argumentée et révision	15
Spécialité	20
Traductologie	10
Technologies de la traduction	10
Mémoire	25

- **20 crédits à option**

Mention Traduction spécialisée – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **115 crédits** obligatoires :

Traduction spécialisée	35
Traduction argumentée et révision	30
Spécialité	15
Traductologie	5
Technologies de la traduction	5
Mémoire	25

- **5 crédits à option**

Mention Traduction spécialisée – 3 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120

- **120 crédits obligatoires**, dont :

Traduction spécialisée*	40
Traduction argumentée et révision	45
Spécialité	10
Technologies de la traduction	5
Mémoire	20

* L'étudiant doit choisir un cours de traduction spécialisée par couple de langues.

Mention Traduction spécialisée – orientation traduction juridique – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil participatif de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Traduction spécialisée	20 (dont 10 en traduction juridique)
Traduction argumentée et révision	15
Spécialité	20*
Traductologie	10
Technologies de la traduction	10
Mémoire (en traduction juridique ou droit comparé)	25

- **20 crédits à option***

*25 des 40 crédits en spécialité et options doivent être consacrés à des cours de droit.

Mention Traduction spécialisée – orientation traduction juridique – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil participatif de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **115 crédits obligatoires :**

Traduction spécialisée	35 (dont 20 en traduction juridique)
Traduction argumentée et révision	30
Spécialité	15*
Traductologie	5
Technologies de la traduction	5
Mémoire (en traduction juridique ou droit comparé)	25

- **5 crédits à option***

*15 des 20 crédits en spécialité et options doivent être consacrés à des cours de droit.

Mention Traductologie – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTL.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Traductologie	35
Traduction argumentée et révision	15
Traduction spécialisée	10
Spécialité	5
Technologies de la traduction	10
Mémoire	25

- **20 crédits à option**

Mention Traductologie – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120

- 115 crédits obligatoires, dont :

Traductologie	30
Traduction argumentée et révision	30
Traduction spécialisée	20
Spécialité	5
Technologies de la traduction	5
Mémoire	25

- 5 crédits à option

Mention Technologies de la traduction – 1 langue passive

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **100 crédits obligatoires :**

Technologies de la traduction	35
Traduction argumentée et révision	15
Traduction spécialisée	10
Spécialité	5
Traductologie	10
Mémoire	25

- **20 crédits à option**

Mention Technologies de la traduction – 2 langues passives

Langue active	Langues passives disponibles
allemand	anglais / français / italien / espagnol
anglais	espagnol / français
arabe	anglais / français
espagnol	anglais / français
français	allemand / anglais / espagnol / italien / russe
italien	allemand / anglais / français

D'autres langues peuvent être introduites temporairement dans le plan d'études après avis du Conseil de la FTI.

Nombre de crédits requis : 120, dont :

- **115 crédits obligatoires :**

Technologies de la traduction	30
Traduction argumentée et révision	30
Traduction spécialisée	20
Spécialité	5
Traductologie	5
Mémoire	25

- **5 crédits à option**

Descriptif des enseignements

Traduction argumentée et révision				MA
Traduction argumentée B1-A				
42 heures	CS	3h / semaine		7,5 crédits
Objectif :				
Préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité de justifier ses choix de traduction et d'argumenter l'adéquation de sa traduction à chaque situation de communication.				
Descriptif :				
À partir de divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction des contextes.				
Compétences visées :				
Maîtrise des exigences spécifiques de la traduction professionnelle ; capacité de hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité de porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité de gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité de justifier la manière de comprendre le texte en utilisant le métalangage approprié.				
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.				
Prérequis : 0				

Traduction argumentée et révision				MA
Traduction et révision B1-A				
42 heures	CS	3h / semaine		7,5 crédits
Objectif :				
Renforcer la capacité de produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle ainsi que la capacité de réviser des traductions.				
Descriptif :				
Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession.				
Compétences visées :				
Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des usages différents des traductions ; capacité de cibler ses traductions et d'augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité de fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des standards qui s'appliquent à la prestation du service de traduction ; capacité de relire et de réviser une traduction ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.				
Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.				
Prérequis : 0				

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
<i>Traduction argumentée B2-A</i>			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité de justifier ses choix de traduction et d'argumenter l'adéquation de sa traduction à chaque situation de communication.			
Descriptif :			
À partir de divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction des contextes.			
Compétences visées :			
Maîtrise des exigences spécifiques de la traduction professionnelle ; capacité de hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité de porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité de gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité de justifier la manière de comprendre le texte en utilisant le métalangage approprié.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
<i>Traduction et révision B2-A</i>			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif :			
Renforcer la capacité de produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle ainsi que la capacité de réviser des traductions.			
Descriptif :			
Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession.			
Compétences visées :			
Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des usages différents des traductions ; capacité de cibler ses traductions et d'augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité de fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des standards qui s'appliquent à la prestation du service de traduction ; capacité de relire et de réviser une traduction ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
Traduction argumentée B3-A			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif : Se préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité de justifier ses choix de traduction et d'argumenter l'adéquation de sa traduction à chaque situation de communication.			
Descriptif : À partir de divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction des contextes.			
Compétences visées : Maîtrise des exigences spécifiques de la traduction professionnelle ; capacité de hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité de porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité de gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité de justifier la manière de comprendre le texte en utilisant le métalangage approprié. Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction argumentée et révision			<i>MA</i>
Traduction et révision B3-A			
42 heures	CS	3h / semaine	7,5 crédits
Objectif : Renforcer la capacité de produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle ainsi que la capacité de réviser des traductions.			
Descriptif : Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession.			
Compétences visées : Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des usages différents des traductions ; capacité de cibler ses traductions et d'augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité de fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des standards qui s'appliquent à la prestation du service de traduction ; capacité de relire et de réviser une traduction ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités. Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction juridique B1-A – Cours 1	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique, selon les besoins propres au couple de langues considéré.	
Descriptif :	
Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit et les types de textes que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.	
Compétences visées :	
Connaissance des normes et standards qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ; capacité de justifier ses choix et ses décisions de traduction ; capacité de comprendre les conventions des genres juridiques ; capacité d'extraire, de traiter et de rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction juridique B1-A – Cours 2	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.	
Descriptif :	
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.	
Compétences visées :	
Conscience du rôle social du traducteur juridique et des besoins du marché de la traduction juridique ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction, et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.	
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique B2-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Se familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique, selon les besoins propres au couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit et les types de textes que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Compétences visées :			
Connaissance des normes et standards qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation de ses problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ; capacité de justifier ses choix et ses décisions de traduction ; compréhension des conventions des genres juridiques ; capacité d'extraire, de traiter et de rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique B2-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur juridique et des besoins du marché de la traduction juridique ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique B3-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Se familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique, selon les besoins propres au couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit et les types de textes que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Compétences visées :			
Connaissance des normes et standards qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ; capacité de justifier ses choix et ses décisions de traduction ; compréhension des conventions des genres juridiques ; capacité d'extraire, de traiter et de rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

Traduction spécialisée			<i>MA</i>
<i>Traduction juridique B3-A – Cours 2</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.			
Descriptif :			
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.			
Compétences visées :			
Conscience du rôle social du traducteur juridique et des besoins du marché de la traduction juridique ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.			
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction économique BI-A – Cours 1	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se former à la traduction dans les diverses branches de l'économie, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique.	
Descriptif :	
Initiation à la traduction de textes de nature économique.	
Compétences visées :	
Capacité d'analyser et de comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité de se tenir informé de l'actualité économique ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; capacité d'acquiescer un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction économique BI-A – Cours 2	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.	
Descriptif :	
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.	
Compétences visées :	
Conscience du rôle social du traducteur économique et des besoins du marché de la traduction économique ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.	
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction économique B2-A – Cours 1	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se former à la traduction dans les diverses branches de l'économie, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique.	
Descriptif :	
Initiation à la traduction de textes de nature économique.	
Compétences visées :	
Capacité d'analyser et de comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité de se tenir informé de l'actualité économique ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; capacité d'acquiescer un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction économique B2-A – Cours 2	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.	
Descriptif :	
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.	
Compétences visées :	
Conscience du rôle social du traducteur économique et des besoins du marché de la traduction économique ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.	
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction économique B3-A – Cours 1	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se former à la traduction dans les diverses branches de l'économie, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique.	
Descriptif :	
Initiation à la traduction de textes de nature économique.	
Compétences visées :	
Capacité d'analyser et de comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité de se tenir informé de l'actualité économique ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; capacité d'acquiescer un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction économique B3-A – Cours 2	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur professionnel est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.	
Descriptif :	
Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.	
Compétences visées :	
Conscience du rôle social du traducteur économique et des besoins du marché de la traduction économique ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.	
Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Traduction technique et scientifique*	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se familiariser avec la traduction de textes techniques rédigés en anglais notamment dans le domaine de la climatologie, de la physique, de l'acoustique, de la mécanique et de la médecine.	
Descriptif :	
Traduction d'articles de revues scientifiques, de modes d'emploi, de spécifications techniques, de textes de vulgarisation et de notices de sécurité.	
Compétences visées :	
Capacité d'analyser la logique d'un texte technique ; sensibilisation aux exigences de clarté, de concision et d'objectivité propres à la langue technique ; capacité de rédiger dans une langue précise, concise et neutre ; acquisition de bons réflexes pour la recherche documentaire et terminologique ; développement des connaissances dans des domaines de spécialité et matières d'application (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage contrôlé, etc.) ; connaissance des normes et des standards dans les domaines techniques considérés.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

* Ce cours est ouvert sous réserve de disponibilité budgétaire et selon le nombre d'étudiants.

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
Option : Traduction littéraire*	
28 heures	CS
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Appréhender les problématiques de la traduction littéraire, à partir de textes de différents auteurs et de divers genres littéraires.	
Descriptif :	
Initiation à la pratique de la traduction littéraire.	
Compétences visées :	
Capacité d'analyser la macrostructure d'un texte littéraire et sa cohérence d'ensemble ; capacité d'appréhender les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes et l'intertextualité d'un texte littéraire ; capacité de reconnaître et d'identifier les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence ; capacité de replacer un texte dans son contexte littéraire et culturel, de repérer les singularités stylistiques de chaque auteur et de les restituer dans la langue A ; capacité de composer un document selon les normes rhétoriques et les conventions du genre.	
Travail de recherche	
Prérequis : 0	

* Ce cours est ouvert sous conditions de disponibilité budgétaire et de nombre d'étudiants : voir le programme et les éventuelles conditions particulières sur la page web du programme des cours des unités.

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traduction spécialisée	<i>MA</i>
<i>Stage de traduction*</i>	5 crédits
Objectifs : Apprendre à travailler en équipe sur des projets de traduction.	
Descriptif : Stage de traduction d'un minimum de 150 heures et/ou comportant un minimum de 15 000 mots de traduction. Proposition à faire valider par le responsable d'unité.	
Compétences visées : Approfondissement des connaissances théoriques et des compétences pratiques en immersion dans le milieu professionnel.	
Rapport du stagiaire (1200 à 1500 mots) et attestation de l'employeur.	
Prérequis : au moins les 7,5 crédits de Traduction argumentée dans le couple de langues proposé pour le stage. D'autres prérequis peuvent être exigés en fonction du stage proposé.	

*Un seul stage possible avec obtention de 5 crédits **en tant qu'option**.

Spécialité	<i>MA</i>		
<i>Droit – Droit international</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Développer la compréhension du système juridique international ainsi que des règles et principes du droit international public dans le but de se familiariser avec la terminologie, la philosophie et les concepts-clés du droit international rencontrés dans la pratique professionnelle.			
Descriptif : Initiation à la structure du système juridique international et aux principes qui le caractérisent. Les thèmes suivants sont traités: (i) la structure et les caractéristiques du système juridique international ; (ii) les sources du droit international ; (iii) les sujets du droit international ; (iv) la responsabilité internationale ; (v) le règlement des différends internationaux ; (vi) l'encadrement du recours à la force. Une attention particulière est accordée à l'actualité internationale et aux sources documentaires.			
Compétences visées : Compréhension des fondements du droit international, de sa structure et de sa philosophie ; connaissance des règles et principes-clés du droit international public ; introduction au règlement des différends internationaux et à la relation entre le droit international et la politique internationale ; introduction à la terminologie du droit international utilisée par les États, les organisations internationales, les entreprises et les organisations non gouvernementales dans le cadre de leurs activités internationales.			
Cours commun.			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Spécialité	MA		
<i>Droit – Organisations internationales</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Introduire au rôle, à la structure et aux fonctions des organisations internationales, en travaillant sur des textes et des situations contemporaines qu'un traducteur ou interprète professionnel est susceptible de rencontrer dans sa carrière.			
Descriptif :			
Initiation aux organisations intergouvernementales, universelles (ONU, BIT, etc.) et régionales (UE, OTAN, etc.). Analyse de leurs caractéristiques constitutionnelles, de leurs fonctions et de leurs structures. Une attention particulière est accordée à leur place et à leur rôle dans l'ordre juridique contemporain, ainsi qu'à leurs relations avec d'autres acteurs telles les organisations non gouvernementales (ONG). La contribution de l'ONU et des organisations européennes au maintien de la paix et de la sécurité internationale fait l'objet d'une analyse approfondie.			
Compétences visées :			
Compréhension du monde des organisations internationales ; connaissance générale des activités des organisations internationales et des enjeux de la réforme des organisations internationales ; introduction à la terminologie du droit international utilisée dans les organisations internationales, notamment celle des nombreux instruments qui y sont négociés (traités, résolutions, etc.).			
Cours commun.			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

Spécialité	MA		
<i>Droit - langue A – Cours 1*</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
S'initier à la science juridique en langue A.			
Descriptif :			
Introduction aux sources, aux branches et aux sujets du droit, à l'organisation judiciaire et aux notions de base du droit public, du droit privé et du droit comparé ; introduction à certaines branches du droit.			
Compétences visées :			
Développement des connaissances en droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des textes ayant trait au droit public, au droit privé et au droit comparé.			
(selon priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignants de traduction juridique)			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis :			

* Le cours de droit langue A peut être validé en tant que cours de droit langue B (B1, B2 ou B3), à condition que l'étudiant ait validé le cours de droit dans sa langue A.

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Spécialité	<i>MA</i>
Droit - langue A – Cours 2*	
28 heures	CR
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
S'initier aux différentes branches du droit et à leur application dans les systèmes juridiques de la langue A.	
Descriptif :	
Introduction aux principes normatifs et aux pratiques des différentes branches du droit.	
Compétences visées :	
Développement des connaissances dans les différentes branches du droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des différentes branches du droit et de leur application dans les systèmes juridiques de la langue A.	
(selon priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignants de traduction juridique)	
Examen écrit (durée : 2 heures).	
Prérequis : 0.	

* Le cours de droit langue A peut être validé en tant que cours de droit langue B (B1, B2 ou B3), à condition que l'étudiant ait validé le cours de droit dans sa langue A.

Spécialité	<i>MA</i>
Économie 1	
28 heures	CR
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se familiariser avec la démarche fondamentale de la discipline économique en appréhendant les concepts centraux et certains instruments techniques essentiels.	
Descriptif :	
Cours centré sur l'analyse microéconomique et structuré autour des notions de production, de consommation et de marchés. Il aborde notamment les bases analytiques des concepts d'offre et de demande (coûts, préférences, etc.), ainsi qu'une série d'applications de ces concepts (élasticités, rentes, équilibre, etc.).	
Compétences visées :	
Développement des compétences spécifiques à la discipline économique ; capacité de s'orienter dans le discours économique, y situer un texte particulier, notamment dans les domaines qui touchent à la production, à la consommation et à l'échange ; compréhension de la logique de l'analyse économique fondamentale ; capacité de saisir le mode de raisonnement et d'analyse économique ; acquisition de bons réflexes pour l'approche de discours techniques fondés sur des concepts ayant un sens analytique spécifique ; acquisition d'un socle de connaissances utile pour aborder des textes économiques dans le cadre des cours de traduction économique.	
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Spécialité				<i>MA</i>
Économie 2				
28 heures	CR	2h / semaine		5 crédits
Objectifs :				
Suite au cours d'Économie 1 : se doter d'une vision d'ensemble de l'activité économique et de sa mesure.				
Descriptif :				
Cours centré sur l'analyse macroéconomique avec notamment l'explication du circuit économique, des agrégats de comptabilité nationale, des modèles de détermination du revenu, des fluctuations conjoncturelles et des principes essentiels de la politique économique.				
Compétences visées :				
Capacité de s'orienter dans le discours économique, d'y situer un texte particulier, notamment pour comprendre le circuit économique et les principes essentiels de la politique économique ; compréhension de la logique de l'analyse macroéconomique ; capacité de saisir le mode de raisonnement et d'analyse macroéconomique ; acquisition de bons réflexes pour l'approche de discours techniques fondés sur des concepts ayant un sens analytique spécifique ; acquisition d'un socle de connaissances utiles pour aborder des textes économiques dans le cadre des cours de traduction économique.				
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.				
Prérequis : cours Économie 1.				

Spécialité				<i>MA</i>
Économie 3				
28 heures	CR	2h / semaine		5 crédits
Objectifs :				
Suite au cours d'Économie 1 et 2 : se familiariser avec certains des principaux domaines de spécialisation et d'application de l'analyse économique.				
Descriptif :				
Selon l'année académique, l'accent peut être mis sur un des thèmes suivants : commerce international, paiements internationaux, questions monétaires et financières, finances publiques.				
Compétences visées :				
Acquisition de compétences spécifiques dans certaines applications importantes de l'activité économique ; approfondissement de la compréhension de divers processus économiques de l'activité d'agents du secteur public et privé ; capacité de situer un texte dans le champ de l'analyse économique et de repérer rapidement les sources pertinentes pour préparer un travail de traduction ; acquisition d'un socle de connaissances utiles pour aborder des textes économiques dans le cadre des cours de traduction économique.				
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.				
Prérequis : cours Économie 1 et Économie 2.				

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Spécialité	<i>MA</i>
<i>Économie du multilinguisme</i>	
28 heures	CR
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Double objectif : (1) se familiariser avec les dimensions économiques du plurilinguisme ; (2) acquérir une connaissance factuelle des grands thèmes dans le domaine du multilinguisme.	
Descriptif :	
Après un rappel des concepts nécessaires à la réflexion économique sur le multilinguisme, présentation de l'économie des langues et de ses enjeux principaux, puis étude des applications en gestion économique du multilinguisme.	
Compétences visées :	
Développement d'une sensibilité aux enjeux économiques du multilinguisme et compréhension des choix auxquels sont confrontés les décideurs face à des questions de langue ; capacité d'appliquer au multilinguisme des concepts analytiques et un raisonnement économique ; capacité de fixer des priorités pour une gestion efficace des situations de multilinguisme, en lien notamment avec les besoins des marchés et les profils d'emploi ; capacité de mettre en perspective socioéconomique le rôle social du traducteur.	
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.	
Prérequis : cours Économie 1 ou cours jugé équivalent.	

Spécialité	<i>MA</i>
<i>Politiques linguistiques</i>	
28 heures	CR
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
S'initier à l'importance des politiques publiques touchant à la langue, y compris en tant qu'influence déterminante sur les services de traduction et d'interprétation.	
Descriptif :	
Accent mis sur la diversité linguistique comme objet d'intervention délibérée des États nationaux, des autorités régionales et des organisations inter- ou supranationales ainsi que, subsidiairement, d'organisations du secteur privé ou associatif.	
Compétences visées :	
Développement d'une compréhension sociale et politique des langues et du plurilinguisme, en discernant les enjeux de pouvoir liés au contrôle des ressources matérielles et symboliques ; capacité de situer les apports des différentes disciplines et connaissance des principaux thèmes de la politique linguistique ressortant des pratiques de différents pays, régions et organisations ; développement d'une culture générale en politique linguistique (connaissance des auteurs, des enjeux et des institutions) permettant de situer le rôle du traducteur, de comprendre les déterminants politiques du marché de la traduction et de l'interprétation.	
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Spécialité	<i>MA</i>
Techniques – langue A*	
28 heures	CR
	2 h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Comprendre et relier entre eux les concepts scientifiques et techniques sans recourir aux calculs ni aux abstractions mathématiques avancées ; analyser différents textes techniques et leurs sources.	
Descriptif :	
Le cours, conçu en cohérence avec le cours de traduction scientifique et technique, traite des techniques en tant que diverses applications de la science, réalisations pratiques et procédés industriels. Une brève introduction à la démarche scientifique permettra de mieux comprendre les particularités du raisonnement scientifique et sera suivie d'une analyse des principaux concepts des différentes branches de la science comme la physique, la chimie et la biologie. Parmi les domaines d'application, le cours portera avant tout sur le nucléaire, les matériaux, la médecine, la pharmacologie et les biotechnologies. Le travail s'appuiera sur différents types de textes tirés de ces domaines : articles de recherche, articles de vulgarisation, notices d'emballage ou normes techniques.	
Compétences visées :	
Utiliser les langages scientifique et technique en se fondant sur une compréhension raisonnée des phénomènes en jeu ; éviter les pièges de la terminologie complexe et des métaphores inattendues.	
Examen écrit (durée : 2 heures).	
Prérequis : 0	

* Ce cours est ouvert sous conditions de disponibilité budgétaire et de nombre d'étudiants : voir la page web annonçant le programme des cours des unités.

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traductologie	<i>MA</i>		
<i>Histoire de la traduction</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
Présenter de manière critique l'histoire de la pensée sur la traduction ; mettre en lumière la genèse des conceptions contemporaines de la traduction et des théories traductologiques.			
Descriptif :			
Ce cours consiste en une analyse critique de l'évolution des constructions théoriques sur la traduction. Il s'articule sur des conceptions de la traduction récurrentes à travers les siècles et sur des controverses opposant des traducteurs. Enfin, il met en perspective historique le métalangage traductologique et les représentations actuelles de la traduction.			
Compétences visées :			
Capacité d'expliquer les différentes tendances de la pensée sur la traduction et de résumer leur évolution ; capacité de comparer les problèmes rencontrés par les traducteurs à différentes époques ; capacité d'analyser des controverses sur les méthodes de traduction ; capacité d'identifier des contradictions dans la pensée de certains auteurs ; capacité de porter un regard critique sur les références à des discours historiques ; capacité de comprendre les origines de certains concepts traductologiques ; capacité de commenter les perceptions de la traduction répandues dans la société dans une perspective historique.			
Cours commun donné en français.			
Travail de recherche.			
Prérequis : 0			

Traductologie	<i>MA</i>		
<i>Théories contemporaines de la traduction</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs :			
S'initier au lien intrinsèque existant entre théorie et pratique dans l'activité de traduction, en appréhendant les principales théories contemporaines de la discipline.			
Descriptif :			
Présentation critique des principales théories de la traduction. Accent mis sur les textes majeurs et sur les apports des écoles contemporaines dans le traitement des problèmes théoriques et pratiques de la traduction.			
Compétences visées :			
Développement de la culture traductologique et de la maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, des modes de présentation et du métalangage théorique ; conscience du lien existant entre théorie et pratique de la traduction ; maîtrise du métalangage approprié pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions.			
Cours commun donné en français.			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traductologie	<i>MA</i>
<i>Épistémologie et méthodologie de la recherche</i>	
28 heures	CR
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Se familiariser avec les méthodes de recherche scientifique et d'analyse critique afin de se préparer à la réalisation du mémoire de la Ma.	
Descriptif :	
Présentation des principales méthodes de recherche et d'analyse en lien avec les problématiques spécifiques à la traduction et à la communication multilingue.	
Compétences visées :	
Conscience de l'importance de la méthodologie dans les études de traduction ; acquisition d'une méthode de réflexion et d'analyse ; connaissance des principaux outils et techniques de la recherche scientifique ; développement de la compétence méthodologique dans le domaine de la traduction et de la communication multilingue.	
Cours commun donné en français.	
Travail de recherche.	
Prérequis : 0	

Traductologie	<i>MA</i>
<i>Traduction audiovisuelle : approches théoriques et empiriques</i>	
28 heures	CR
	2h / semaine
	5 crédits
Objectifs :	
Le cours vise à initier les étudiants aux spécificités de la traduction audiovisuelle, à les sensibiliser aux enjeux et aux défis de l'accessibilité audiovisuelle, et à les rendre aptes à appliquer les connaissances acquises à travers différentes problématiques de la traduction audiovisuelle.	
Descriptif :	
Présentation des principaux types de traduction audiovisuelle (sous-titrage, surtitrage, doublage, audiodescription, respeaking etc.). Portrait des besoins spécifiques des différents groupes cibles (personnes en situation de handicap auditif ou visuel). Introduction aux principaux concepts, théories et méthodes dans le domaine de la recherche en traduction audiovisuelle. Application des principes et données présentés dans le travail de recherche.	
Compétences visées :	
Capacité de saisir les principales tendances dans des publications scientifiques récentes et d'exercer un esprit critique sur les résultats de recherche dans le domaine de la traduction audiovisuelle ; capacité de décrire et d'évaluer des solutions de traduction à l'aide d'arguments clairs et en tenant compte des conditions de production et de réception des traductions ; capacité d'effectuer des tâches d'analyse de manière autonome et en équipe et d'élaborer des solutions aux problématiques présentées.	
Cours commun donné en français.	
Travail de recherche.	
Prérequis : 0	

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Critique des traductions</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectif :			
Acquérir une méthodologie pour la critique des traductions en se donnant les moyens de décrire et de justifier les choix traductifs opérés.			
Descriptif :			
Travail critique portant sur des textes littéraires et leurs traductions. Proposition d'une méthodologie permettant de comparer texte de départ et texte d'arrivée, dans le but de comprendre dans quelle mesure les choix traductifs effectués par le traducteur débouchent sur une interprétation « juste » ou « fausse ».			
Compétences visées :			
Capacité d'analyser un texte et sa traduction sur le plan microstructurel en mobilisant des outils linguistiques, stylistiques et narratologiques ; capacité de repérer sur le plan macrostructurel les incidences des choix traductifs identifiés au niveau microstructurel ; capacité de porter un jugement sur les orientations globales d'une traduction ; capacité de comprendre les effets prévisibles des choix de traduction, ainsi que les enjeux de chaque interprétation.			
Cours commun donné en français.			
Travail de recherche.			
Prérequis : 0			

Traductologie			<i>MA</i>
<i>Séminaire de traductologie</i>			
28 heures	SE	2h / semaine	5 crédits
Objectif :			
Développer l'esprit critique et la réflexion interdisciplinaire sur les problématiques relevant de la traduction.			
Descriptif :			
Discussion sur les principales thématiques liées à la traductologie et à la traduction. Les étudiants sont appelés à présenter une analyse critique d'une théorie de la traduction, puis à la mettre en relation avec la matière traitée et avec leur propre projet de recherche.			
Compétences visées :			
Capacité de mener une réflexion interdisciplinaire sur la traduction ; capacité de mener une recherche documentaire et de présenter une analyse critique ; développement de l'esprit de synthèse et du sens de l'argumentation ; développement de la capacité de s'exprimer à l'oral sur des problématiques propres à la traductologie et à la traduction ; capacité de faire des liens théoriques, des déductions pratiques et des synthèses critiques.			
Cours commun donné en français.			
Travail de recherche.			
Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Traductologie	<i>MA</i>		
Traduction et subjectivité			
28 heures	SE	2h / semaine	5 crédits
Objectif : Évaluer l'apport de plusieurs courants de linguistique et de philosophie contemporaines à l'interprétation des textes, à la traduction et à la traductologie.			
Descriptif : Introduction à la linguistique cognitive et pragmatique, à la philosophie herméneutique et à d'autres domaines connexes. Évaluation de la pertinence des approches théoriques y relatives pour la traduction et la traductologie. Analyse des aspects subjectifs, sociaux et universaux du langage.			
Compétences visées : Capacité d'identifier les aspects linguistiques, épistémologiques et herméneutiques de l'acte de traduire ; capacité de critiquer une théorie ; capacité d'analyser un texte à traduire. Séminaire donné en français. Lectures obligatoires en français et en anglais. Travail de recherche. Prérequis : 0			

Technologies de la traduction	<i>MA</i>		
Terminologie			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Maîtriser les notions fondamentales de la terminologie en tant que pratique et discipline scientifique ; connaître les enjeux et les défis de la terminologie actuelle ; apprendre à appliquer ces connaissances pour traiter différents aspects de la variation terminologique.			
Descriptif : Présentation des principales théories de la terminologie et de ses fondements en tant que discipline ; définition et approfondissement de notions-clefs (terme, concept, domaine, définition, etc.) ; portrait de la terminologie actuelle et de ses nouveaux outils et approches ; traitements de la variation et de la néologie (repérage, normalisation, implantation, etc.).			
Compétences visées : Connaissances approfondies dans le domaine de la terminologie en tant que pratique et en tant que domaine de recherche ; capacité d'exercer un esprit critique et synthétique sur ces questions ; aptitude à appliquer ces connaissances pour le traitement de situations concrètes complexes liées à la variation. Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer. Prérequis : 0			

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Technologies de la traduction			<i>MA</i>
Terminographie			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Apprendre à préparer un produit terminologique.			
Descriptif : Initiation à la méthodologie nécessaire pour recueillir et traiter les informations pertinentes pour l'alimentation d'une base de données terminologiques.			
Compétences visées : Acquisition des bases nécessaires à la préparation d'outils terminologiques ; aptitude à utiliser efficacement des logiciels de terminographie. Travail de recherche. Prérequis : 0			

Technologies de la traduction			<i>MA</i>
Terminotique			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Apprendre à utiliser et à évaluer les outils lexicographiques et terminologiques informatisés existants, ainsi que les logiciels de gestion des données terminologiques et d'aide à la terminographie.			
Descriptif : Présentation des outils lexicographiques et terminologiques disponibles sur le marché et des critères pour leur évaluation.			
Compétences visées : Aptitude à utiliser les outils de terminotique et connaissance des éléments pertinents pour leur évaluation. Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer. Prérequis : 0			

Technologies de la traduction			<i>MA</i>
Traduction assistée par ordinateur			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Connaître les aides informatiques à la traduction et les technologies sous-jacentes.			
Descriptif : Description des aides informatiques et de leur fonction dans le processus de la traduction. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques.			
Compétences visées : Capacité de choisir les outils et à s'en servir selon leur fonction dans le processus de traduction ; capacité d'évaluer les produits et de faire un choix raisonné selon l'environnement de travail. Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer. Prérequis : 0			

Technologies de la traduction					<i>MA</i>
Traduction automatique 1					
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine		5 crédits
Objectifs : Connaître les outils de traduction automatique disponibles sur le marché et les différentes technologies sous-jacentes.					
Descriptif : Panorama des outils commerciaux de traduction automatique.					
Compétences visées : Capacité d'utiliser les outils de traduction automatique ; capacité d'en évaluer les possibilités et les limites.					
Travail de recherche.					
Prérequis : 0					

Technologies de la traduction					<i>MA</i>
Traduction automatique 2					
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine		5 crédits
Objectifs : Apprendre à utiliser les outils de traduction automatique avec efficacité et rapidité.					
Descriptif : Introduction à la pré-édition (langages contrôlés), à la post-édition et à l'évaluation des systèmes de traduction automatique.					
Compétences visées : Capacité de spécialiser les outils de traduction automatique pour un contexte donné ; capacité d'évaluer leur utilité en fonction des textes et des mandats.					
Travail de recherche.					
Prérequis : Traduction automatique 1 ou cours jugé équivalent.					

Technologies de la traduction					<i>MA</i>
Ingénierie linguistique					
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine		5 crédits
Objectifs : Apprendre à réaliser un système de traduction automatique de la parole dans un domaine limité.					
Descriptif : Introduction à la programmation linguistique.					
Compétences visées : Capacité d'organiser et de programmer les ressources linguistiques nécessaires pour la traduction de la parole : lexiques, grammaires et règles de traduction ; capacité de saisir les aspects informatiques de la traduction automatique et du traitement de la parole.					
Travail de recherche.					
Prérequis : 0					

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
Corpus pour la traduction				
28 heures	CR	CX	2h / semaine	5 crédits
Objectif :				
Apprendre à constituer, observer et exploiter des corpus de textes à l'aide d'outils informatiques, dans une perspective de traduction.				
Descriptif :				
Définition de la notion de corpus (différents types de corpus, corpus existants, atouts et limites, etc.) ; compilation de corpus (de la numérisation au Web) ; présentation des principaux outils pour le traitement et l'interrogation de corpus ; application à travers différentes problématiques de traduction.				
Compétences visées :				
Capacité de constituer un corpus et de l'exploiter pour une tâche précise, pratique ou théorique ; capacité de distinguer les atouts et limites des corpus ; connaissances approfondies sur les outils informatiques pertinents et leurs principales fonctionnalités ; aptitude à critiquer et à mettre en place une méthodologie d'analyse outillée pertinente en fonction de besoins de traduction ou de recherche identifiés.				
Travaux de recherche.				
Prérequis : 0				

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
Localisation et gestion de projet				
28 heures	CS		2h / semaine	5 crédits
Objectifs :				
Apprendre les techniques de gestion de projet multilingue à travers la localisation.				
Descriptif :				
Présentation de l'industrie de la localisation, des concepts de base, des différents acteurs et activités du point de vue du traducteur. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques.				
Compétences visées :				
Capacité de gérer un projet multilingue ; connaissance des différents aspects de la localisation ; capacité de réaliser un projet de traduction d'un site Web ; capacité de travailler en groupe et de gérer le travail en équipe.				
(Cours dispensé en anglais)				
Travail de recherche.				
Prérequis : 0				

PLAN D'ETUDES 15-16 DE LA MAITRISE (MA) EN TRADUCTION
Faculté de traduction et d'interprétation

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
<i>XML et documents multilingues</i>				
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Apprendre à utiliser les technologies associées à XML pour la structuration de documents et de ressources linguistiques, ainsi que dans des domaines tels que la terminologie, la localisation et la traduction assistée par ordinateur.				
Descriptif : Présentation des concepts fondamentaux du métalangage de balisage XML (bonne formation, validité, feuilles de styles, etc.) et de ses applications en ingénierie multilingue.				
Compétences visées : Capacité de créer, d'utiliser et de transformer des documents XML ; capacité d'exploiter des standards XML dans le monde de la traduction, tels que XCES, XLIFF, XLT, TMX.				
Examen oral (durée : 30 minutes) ; travail à effectuer.				
Prérequis : 0				

Technologies de la traduction				<i>MA</i>
<i>Séminaire de recherche</i>				
28 heures	SE		2h / semaine	5 crédits
Objectifs : Apprendre à lire, à se documenter et à discuter un projet de recherche dans le domaine des technologies de la traduction.				
Descriptif : Introduction à la recherche dans le domaine des technologies de la traduction : lectures, présentations et discussions sur un thème choisi en début de semestre.				
Compétences visées : Capacité de présenter et de discuter une recherche ; acquisition des méthodes et des outils de travail pour la recherche en traitement informatique multilingue ; approfondissement des connaissances sur un thème de recherche appliquée.				
Travail de recherche.				
Prérequis : 0				

Technologies de la traduction	MA
<i>Stage relevant du TIM*</i>	5 crédits
Objectifs : Apprendre à travailler en équipe sur un projet interdisciplinaire.	
Descriptif : Stage relevant du traitement informatique multilingue et défini en concertation avec le directeur du département.	
Compétences visées : Approfondissement des connaissances théoriques et des compétences pratiques en immersion dans le milieu professionnel. Rapport de stage. Prérequis : 0	

* Un seul stage possible avec obtention de 5 crédits **en tant qu'option.**

Mémoire	MA
<i>Mémoire en traductologie</i>	
ME	25 crédits
Objectifs : Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la traductologie.	
Descriptif : Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.	
Compétences visées : Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.	
Examen : Soutenance orale. Prérequis : 0	

Mémoire	MA
<i>Mémoire en traduction spécialisée</i>	
ME	20 ou 25 crédits
Objectifs : Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la traduction spécialisée.	
Descriptif : Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.	
Compétences visées : Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.	
Examen : Soutenance orale. Prérequis : 0	

Mémoire	MA
<i>Mémoire en Technologies de la traduction</i>	
ME	25 crédits
Objectifs :	
Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche portant sur les technologies de la traduction, la traductique ou le traitement informatique multilingue.	
Descriptif :	
Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.	
Compétences visées :	
Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.	
Examen : Soutenance orale.	
Prérequis : 0	

Notes

1. Mentions

Choix de la mention

Le délai pour le choix de la mention figure au calendrier universitaire de la Faculté. Un éventuel changement de mention peut être sollicité par lettre adressée au doyen avant la date limite du dépôt du bulletin d'inscription au mémoire indiquée dans le calendrier universitaire de la Faculté.

2. Contrôle des connaissances

2a. Travail de séminaire

Le travail de séminaire est un travail écrit et/ou oral proposé impérativement par l'enseignant, mais facultatif pour l'étudiant. Il peut être effectué soit dans le cadre des heures d'enseignement, soit en dehors des heures. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré. La note obtenue est obligatoirement prise en compte (même si elle est inférieure à 4), et elle représente 30% de la note finale.

La note de l'examen écrit de l'étudiant qui ne remet pas le travail de séminaire représente la totalité de l'évaluation, soit 100% de la note finale.

Si le résultat obtenu par l'étudiant est inférieur à 4, il ne repasse que l'examen écrit lors de la session de rattrapage (100% de la note finale).

2b. Travail à effectuer

Outre l'examen écrit, le contrôle des connaissances peut comprendre un travail à effectuer. Le travail à effectuer est un travail obligatoire. Il peut prendre la forme d'un travail écrit, d'une présentation orale ou d'un exercice. Il peut être réalisé à titre individuel ou en groupe. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré.

Si la moyenne des deux notes obtenues (examen, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant repasse l'épreuve selon le schéma suivant :

- **si les deux notes sont insuffisantes**, l'étudiant repasse l'examen ; il a la possibilité de refaire le travail à effectuer ou de garder la note déjà obtenue pour celui-ci à la session ordinaire. Le résultat final est composé des deux notes ;
- **si l'une des deux notes est insuffisante**, l'étudiant garde le bénéfice de la note supérieure à 4 et repasse l'autre épreuve ;
- en tout état de cause, il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

2c. Travail de recherche

Le travail de recherche constitue le seul contrôle des connaissances. Il est obligatoire. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré. La note obtenue à ce travail représente 100% de la note finale.

Si l'étudiant n'obtient pas la note requise lui permettant d'obtenir les crédits attachés à un enseignement pour lequel le contrôle des connaissances consiste à effectuer un travail de recherche, il refait ce travail. Il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

3. Utilisation de documentation pendant les examens

Les étudiants de la Ma sont autorisés à utiliser des dictionnaires unilingues pendant tous les examens de traduction de la Ma.

Tous les examens de traduction de 3 h ont lieu à la bibliothèque avec accès à toutes les ressources, sauf aux ordinateurs.

4. Programme détaillé des enseignements

Le programme détaillé des enseignements est publié sur le site web de la FTI par chaque département / unité.

Modalités d'application des dispositions transitoires

1. Pour obtenir la Ma en traduction, les étudiants doivent avoir obtenu 120 crédits. Ils doivent avoir obtenu un nombre de crédits égal ou supérieur au nombre de crédits requis dans les domaines de l'enseignement suivants :

Domaines de l'enseignement		Traduction argumentée et révision	Traduction spécialisée	Spécialités	Traductologie	Technologies de la traduction
Mentions						
Traduction spécialisée	2L	30	32	8	5	0
Traductologie	2L	30	0	0	30	0
Technologies de la traduction	2L	30	8	0	5	28

2. Le nombre de crédits requis dans chaque domaine de l'enseignement est obtenu en additionnant les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études aux crédits obtenus dans le cadre du nouveau plan d'études, conformément aux tableaux qui figurent ci-dessus.
3. Les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études, qui ne figurent pas dans la liste des crédits requis dans le cadre du nouveau plan d'études et qui ne sont pas mentionnés dans le présent document, sont considérés comme acquis et validés en tant qu'options dans le cadre du nouveau plan d'études.
4. Les étudiants ne peuvent pas obtenir de crédits dans le cadre du nouveau plan d'études en suivant des enseignements qui sont comparables aux enseignements qu'ils ont suivis dans le cadre de l'ancien plan d'études et pour lesquels ils ont obtenu les crédits y relatifs.
5. Les équivalences qui n'entrent pas dans le cadre des dispositions qui figurent ci-dessus sont étudiées par une commission composée du doyen, des conseillers aux études et du directeur du département ou du responsable d'unité dont relève l'étudiant concerné.
6. Les étudiants qui ont commencé leurs études pour la préparation de la Ma en traduction dans le cadre de l'ancien plan d'études ne sont pas tenus de choisir un minimum d'un cours de spécialité par domaine (juridique et économique) et un cours de traduction spécialisée par combinaison linguistique.
7. Les étudiants qui ont commencé leurs études pour la préparation de la Ma en traduction dans le cadre de l'ancien plan d'études, qui ont obtenu les crédits attachés aux enseignements de droit et d'économie dans le cadre de l'ancien plan d'études du Ba en communication multilingue, ne sont pas tenus d'obtenir des crédits requis en droit et économie. Ils peuvent obtenir des crédits de spécialité en remplacement de ces crédits dans le cadre d'un contrat d'études dûment approuvé par la Faculté.